



D.2022.10.19.4.5

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 19 Octobre 2022

4 – PROJETS TERRITORIALISES

4.5 – PEM-P+R Extension du parking Ribaute

L'an deux mille vingt deux, le dix neuf octobre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique		X (M. Terrail-Novès)	
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MISIAK Nicolas	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Chollet)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

1) Une action identifiée dans la feuille de route PEM-P+R 2026-2030

La feuille de route PEM-P+R 2026/2030 délibérée le 8 juin 2022 repose sur 3 axes dont le premier est de « Privilégier le rabattement amont sur le réseau structurant Linéo/Express/Bus ». A ce titre, le plan d'actions associé vise à développer les « parkings de proximité ».

Pour être attractifs et efficaces en termes de report modal, les parkings de proximité doivent être localisés en amont de la congestion et de la ZFE, implantés à moins de 100 m d'un arrêt d'une ligne structurante, posséder une capacité de 30 places minimum. C'est notamment le cas du parking existant de Ribaute dont la saturation a été confirmée y compris après la période de COVID, avec une saturation observée de 125%. De plus, près de 97% des usagers actuels l'utilisent pour des raisons d'intermodalité (95% pour Linéo et bus et 2% pour le covoiturage). Le parking amont de Ribaute joue un rôle important de report modal en particulier sur le Linéo 1, sur le bassin Est de la grande agglomération Toulousaine.

Ainsi, ce dernier a notamment été identifié comme devant être étendu dans le mandat en cours.

2) Une extension de 50 places compatible pour une extension ultérieure

La réserve foncière de Tisséo sur le site est d'environ 5 500m². Il est proposé dans ce programme de réaliser une extension d'environ 50 places sur le secteur 1 de 1700 m². Il portera la capacité du parking de Ribaute à 105 places environ. Cet aménagement sur le secteur 1 devra être compatible avec une phase ultérieure d'agrandissement du parking sur le secteur 2.

3) Stationnement vélo et places covoiturage

Afin d'inciter au report modal en modes actifs et partagés :

- 5 box vélos (consignes individuelles) seront installée avec un système de fermeture mécanique et assuré par l'utilisateur (via un cadenas). Il sera disposé à proximité des cheminements cyclables et des arceaux vélos existants et dans une zone éclairée et visible.
- 2 places de stationnement seront réservées au covoiturage, localisées au plus près des places réservées aux personnes à mobilité réduite.

4) La prise en compte des enjeux de climatiques et environnementaux

Afin de s'inscrire dans les principes de la loi Climat et Résilience et selon les résultats des études, la majorité de l'extension sera rendue perméable, avec des places enherbées et des noues paysagères pour la gestion de l'eau pluviale. De plus, les prédispositions seront prises pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur ombrières au niveau de l'extension du parking et pour l'équipement de bornes de recharge pour les véhicules hybrides et électriques.

5) Le planning et les coûts estimés

La mise en service de l'extension du parking Ribaute est prévue pour **fin 2024**, selon le planning suivant :

- T1 2023 : Sélection MOE
- T2-T3 2023 : Etudes détaillées de MOE
- T1 2024 : Sélection des entreprises travaux
- T3-T4 2024 : Travaux d'extension du parking
- Fin 2024 : Mise en service de l'extension du parking

La maîtrise d'ouvrage de l'opération est assurée par Tisséo-Collectivités en relation avec les territoires concernés : Toulouse Métropole, Mairie de Balma.

Le projet Extension du parking de Ribaute représente un coût d'investissement pour Tisséo-Collectivités estimé à **450 000€ HT (valeur septembre 2022)**. Le budget d'opération couvre les frais de maîtrise d'œuvre, d'études, de réalisation des travaux d'aménagements et d'équipements.

.....

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :
[MM. Misiak, Bacou, Martin n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : APPROUVE le programme d'extension du parking Ribaute.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES